

UNIVERSITE SAINT JOSEPH

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Colloque : *Professionnalisation du métier d'enseignant au Liban*

Communiqué de presse

La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Saint Joseph a organisé le samedi 28 mars 2009 un colloque sur le thème de la *Professionnalisation du métier d'enseignant au Liban*, sous le patronage et en présence de la ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur Mme Bahia El Hariri. Cet événement qui a eu lieu au Campus des Sciences humaines, a réuni autour des Vice-recteurs aux affaires administratives et académiques, du directeur général du Ministère, et des doyens de plusieurs facultés de l'USJ, près de 300 personnes représentant tous les partenaires concernés par cette question : les responsables des différents départements du Ministère, l'inspection, le Bureau de formation du CRDP, les instituts et organismes de formation (UL, AUB, USEK, Centre culturel français, etc.), les bureaux pédagogiques et les regroupements scolaires de l'enseignement privé, le Bureau des enseignants du secondaire public, des représentants d'enseignants des deux secteurs privé et public, venus de toutes les régions libanaises.

Durant la séance inaugurale ont pris successivement la parole, la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Saint Joseph, le professeur Nada Moghaizel Nasr, le vice-recteur aux affaires académiques représentant le recteur de l'USJ, et Madame la ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur.

Après avoir insisté sur la nécessité de professionnaliser un métier devenu si complexe et dont dépend l'avenir du pays, Mme Moghaizel a rappelé que ce colloque représente la deuxième étape d'un projet qui en compte trois. En une première étape quatre experts ont entrepris des études qui ont porté sur 4 axes complémentaires : la valorisation du métier d'enseignant (Dr Adnan El Amine), l'élaboration d'un référentiel national des compétences (Dr Ramzi Salameh), la formation professionnalisante (Dr Samir Hoyek) et les implications législatives de la professionnalisation (initialement Me Ziad Baroud, ministre actuel de l'Intérieur, puis Dr Georgette Salameh). Le colloque, qui constitue la deuxième étape de ce projet vise à susciter un dialogue national autour de la question de la professionnalisation du métier d'enseignant, pour en tirer des recommandations concrètes à soumettre aux autorités concernées. La publication et la distribution d'un document national de référence portant cette réflexion et les fruits de ce débat national, constituent la troisième étape du projet de la Faculté des sciences de l'éducation.

Dans son allocution, le professeur Henri Awit a insisté sur la nécessité de prendre les mesures de la professionnalisation. Il a ainsi demandé que la Commission des équivalences de l'Etat se donne une définition plus adaptée de la licence d'enseignement et qu'on n'engage dans l'enseignement que les personnes inscrites à une organisation syndicale, à condition que celle-ci n'admette comme membre que les candidats titulaires de diplômes universitaires qualifiants tels le CAPES.

Le mot de clôture de la séance inaugurale revenait à Madame la ministre qui a reconnu que la crise aiguë que connaît le pays au double plan de l'enseignement et du recrutement des enseignants nous impose de prendre des décisions urgentes et que la professionnalisation du métier d'enseignant est une mesure qui s'impose.

A ces trois mots d'ouverture ont succédé les interventions des quatre experts sus-mentionnés qui ont présenté les grandes lignes de leurs études. Puis les participants se sont répartis sur cinq ateliers de travail dans le cadre desquels ils ont discuté les recommandations qui avaient été dégagées des études des experts par les différents modérateurs : la valorisation du métier (Dr Amal Bou Zeineddine), le référentiel national des compétences (Dr Nabil Wehaibe), la formation des enseignants du cycle primaire (Dr Dunia El Moukaddam), la formation des enseignants des deux cycles complémentaire et secondaire (Dr Leila Dirani), les implications législatives (Dr Suzanne Abou Rjeily).

Les différents rapports ont abouti à des **recommandations** prioritaires en matière de professionnalisation du métier d'enseignant, parmi les plus importantes :

1° : constituer un **référentiel national** de compétences pour les enseignants,

2° : **exiger un diplôme en éducation pour enseigner**, tel le CAPES pour enseigner dans les cycles complémentaire et secondaire, et ne reconnaître comme licence d'enseignement que les cursus contenant des formations assurant l'acquisition de compétences pour enseigner : pédagogie et didactique,

3° : prolonger la formation initiale par une **période d'entrée dans le métier**, période durant laquelle le jeune enseignant est accompagné et à la fin de laquelle il est évalué,

4° : **encourager la formation en cours d'emploi** en la valorisant par des promotions et des majorations de salaire,

5° : se doter d'un **système officiel d'évaluation de la formation des enseignants**,

6° : instituer, parallèlement au syndicat, un **Ordre des enseignants** avec obligation d'y adhérer pour qui souhaite enseigner. A condition que celui-ci n'admette comme membre que les candidats titulaires de diplômes universitaires qualifiants.